

REGLEMENT RAID EVASION VOSGES

1. manifestation outdoor et multisports se déroulant le dimanche 05 octobre sur les communes de Monthureux/Saône, Bleurville, Claudon, Attigny, Martinville, Saint-Julien et Tignécourt entre 10h et 18h.
2. Cette manifestation est organisée par Raid Evasion Azimut sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon. Elle répond ainsi au cahier des charges relatif à l'organisation de ce type d'épreuve notamment en termes de dispositifs de sécurité.
3. La Manifestation s'organise sous un axe compétitif avec chronométrage et classement.
 - 3.1 La manifestation s'adresse à un large public : de la catégorie Benjamins à masters.
4. La participation à cette manifestation est soumise à inscription et redevance. Le participant devra être en possession d'une licence FFTRI ou s'acquitter d'un pass compétition.
5. l'inscription auprès de l'organisateur donne accès à la structure d'accueil ainsi qu'aux ateliers et parcours sportifs.
6. La pratique compétitive se fera par équipe de 2 (homme, femme ou mixte) et le départ sera donné en Mass-start à 10h depuis le stade Lucien Rollin à Monthureux.
7. L'ensemble des ateliers seront encadrés par des bénévoles compétents.
8. La sécurité sera assurée à la fois par les pratiquants, par des spécialistes des activités proposées et par un dispositif de premier secours.
9. Caserne de Pompier et gendarmerie seront également informés de la tenue de la manifestation.
10. Chaque participant devra scrupuleusement respecter le code de la route et se conformer aux consignes des bénévoles et encadrants sous peine de disqualification et retrait immédiat de l'épreuve.
11. Chaque participant du raid devra être en possession du matériel obligatoire suivant : VTT, casque, ravitaillement en liquide et solide, dossard.
12. Chaque équipe du raid devra être en possession du matériel obligatoire suivant : couverture de survie, portable allumé avec numéro de l'organisateur enregistré, boussole.
13. Des ravitaillements seront proposés le long du parcours (mi-course, fin de course).
14. Les podiums récompenseront les catégories selon le tableau suivant (sans cumul de podium) :

	scratch	Scratch B/M	Scratch C/J	Scratch S/M	Premier catégorie
	1 – 2 - 3	F – H -M	F – H -M	F – H -M	F-H-M*
Format XS	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Format S	Non	Non	Oui	Oui	Oui

*sans cumul de podium

14. L'épreuve est engagée sous le label éco-responsable – aucun déchet ne sera abandonné sur les parcours. L'objectif sera également de produire le moins de déchets possible et de trier les déchets générés.

Fait le 14/07/2025 à Monthureux/Saône et validé par le Responsable de la manifestation,

Florent JEANNET.